



Écho des villes

prévention et de médiation sur l'ensemble de l'espace public et des espaces verts mais également les actions de verbalisation lorsqu'elles s'avèrent nécessaires. Cette réforme a également pour objet de mieux prendre en compte les spécificités locales en améliorant la couverture territoriale et en renforçant le rôle des maires d'arrondissements.

Une équipe centrale, mobile, est en place et a vocation à intervenir 7 jours sur 7, 24h sur 24 sur l'ensemble du territoire parisien notamment dans les quartiers et espaces verts de la capitale afin de répondre aux situations d'urgence et renforcer les dispositifs locaux. Elle sera composée de 320 agents dont 300 inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris (ISVP) appartenant à différentes unités.

La création de la brigade de lutte contre les incivilités va entraîner la création, en lieu et place de l'actuelle DPP, de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) dont les effectifs vont quasiment doubler pour atteindre environ 1900 agents.

À noter également que pour trouver le bon équilibre entre développement économique, attractivité de la ville et qualité de vie des riverains, la Mairie de Paris et la préfecture de police préparent actuellement un plan de régulation des ouvertures de bar. Ainsi, une dizaine de rues dans la Capitale ne devraient plus voir l'ouverture de nouveaux débits de boissons.

Pour en savoir plus :
www.paris.fr



La Place de la Nation mise sous surveillance... environnementale

Le 29 juin dernier, Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris, en charge de l'urbanisme de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité et Philippe Dumont, Directeur Cisco en charge des Smart-Cities, ont inauguré l'expérimentation de capteurs sur la place de la Nation. Ces derniers permettent de mieux répondre au défi du réaménagement de la Place.

En décembre 2015, dans le cadre du réaménagement de 7 grandes places parisiennes, la Ville de Paris et Cisco avaient annoncé le déploiement d'une expérimentation sur la Place de la Nation, place qui présente de nombreux défis de réaménagement.

Concrètement, depuis la mi-décembre la place est sous haute surveillance... environnementale. Des micro-capteurs de qualité de l'air enregistrent les taux de gaz et de particules émis en temps

réel, tandis que d'autres capteurs analysent le niveau sonore de la place. Pour le trafic, les comptages de piétons, vélos, motos et voitures sont réalisés à partir de caméras situées en hauteur. Ces images, en très basse définition, ne permettent aucune identification particulière tout en restituant les différents flux sur la place. Elles sont traitées en temps réel, uniquement dans un but de comptage, puis sont détruites instantanément. L'ensemble des informations

récoltées permettent une meilleure compréhension de l'espace public, de son utilisation par les Parisiens, des endroits inutilisés, des lieux de regroupement, des lieux de passages. Tout cela sera pris en compte afin d'optimiser le réaménagement de la Place de la Nation pour répondre au mieux aux enjeux.

La cinquantaine de capteurs installés restitue leurs données sur deux bornes tactiles installées sur la Place et que les Parisiens peuvent consulter.





Écho des villes

Pour mener à bien ce projet expérimental, la Ville de Paris et Cisco se sont entourés de plusieurs partenaires :

- *Placemeter*, pour l'installation de caméras, transforme les vidéos en données tangibles ;
- *Green City Solutions*, pour l'aménagement de plusieurs arbres dépolluants ;
- *Breezometer*, pour l'analyse de la qualité de l'air ;
- *Bruitparif*, pour la mesure des niveaux sonores en temps réel ;
- *Thinkphonic*.

Pour Jean-Louis Missika « L'expérimentation de capteurs Place de la Nation offre l'opportunité à tout

un écosystème, incluant les services de la Ville, de tester des outils innovants pour concevoir et réaménager la Ville. Ces nouvelles méthodes « d'urbanisme tactique » n'en sont qu'à leur début. Elles permettront de construire une ville mieux adaptée aux besoins de ses habitants et évolutive dans le temps. »

Dans le cadre de la démarche Open data initiée par la Ville de Paris, les Parisiens peuvent également utiliser ces données, via le site : <http://opendata.paris.fr/>

Sur le sujet de la place de la Nation voir également Echo Bruit n° 149 page 53 à 55. ■

et souhaite aller encore plus loin, tout en préservant la quiétude de celles et ceux qui le souhaitent.

Parmi les huit projets présentés on remarque en ce qui concerne la gestion des nuisances sonores :

- À l'automne 2016, un tirage au sort d'un comité des usagers sera organisé pour permettre aux Parisiens d'intégrer le Conseil de la Nuit.
- Pour la première fois des campagnes de sensibilisation des noctambules seront mises en place par la Ville dans certains quartiers festifs, adaptés à chaque site.
- Un dispositif expérimental de mesure du bruit dans les quartiers concernés par des nuisances sonores importantes, est déployé depuis quelques semaines afin d'objectiver les situations de nuisances et d'agir notamment par de la médiation locale.
- Une brigade de lutte contre les incivilités sera mise en place. Elle rassemblera près de 320 agents d'intervention sur l'espace public la nuit, afin de mieux prévenir et sanctionner les actes d'incivilité.

À noter qu'au niveau international, Paris organisera, en 2017, une rencontre des Maires de la nuit pour partager les politiques municipales, et échanger sur les bonnes pratiques tout en poursuivant la construction d'un réseau des villes sur la nuit. ■

Paris engage une politique ambitieuse pour la vie nocturne

La Ville de Paris va engager près de 12 millions d'euros pour mener une politique ambitieuse en faveur de la nuit parisienne. Cette dynamique, présentée au Conseil de Paris en début juillet s'organise en lien avec tous les acteurs du secteur, les associations de riverains et les Parisiens. Elle a pour objectif la prévention, la médiation, la régulation et la promotion de la nuit à Paris et dans le monde.

de prévention et de promotion de bonnes pratiques festives auprès des noctambules comme le Collectif Culture Bar Bars, les Pierrots de la nuit ou encore Fêtez Clair.

La vie de la nuit parisienne est un enjeu social, économique mais aussi un enjeu politique majeur. La Ville de Paris est réputée dans le monde entier pour son dynamisme nocturne

Un Conseil de la Nuit a été installé en décembre 2014 qui a permis à tous les acteurs concernés de se retrouver pour élaborer un plan d'actions. Celui-ci se décline en 37 actions pour identifier, évaluer, répertorier et rendre accessible de nouveaux lieux pouvant accueillir des activités nocturnes en lien avec un réseau des élus « référents nuit », présents dans les vingt arrondissements.

Près de 150 000 € sont consacrés chaque année à des structures

